

REUNION D'INFORMATION SUR LA PROCHAINE STATION DE TRAITEMENT DES USINES SOLVAY - DUPONT/DANISCO DU 22 SEPTEMBRE 2015

DISPARITION DES ODEURS : ENFIN, UN ESPOIR DE SOLUTION

Notre association CIMES a été invitée par les responsables du site industriel pour participer à une réunion d'information sur la prochaine station de traitement de ses effluents, réunion à laquelle les élus du Mellois étaient également conviés.

Solvay était représenté par son nouveau directeur Jean Marie Simonot, Dupont Danisco par Jean-Pierre Barthole et enfin participaient à cette réunion des techniciens de Suez, entreprise choisie pour ce projet.

Nous avons tout d'abord eu la présentation plutôt longue des 2 groupes présents sur le site de Melle ainsi que des produits qu'ils y fabriquent. Il n'y a pas grand chose à rajouter sur ce sujet par rapport aux informations que nous avons eues lors de nos différentes rencontres.

La présentation du projet vient ensuite :

Solvay et Dupont investissent dans une nouvelle station de traitement des effluents (STEP).

Les enjeux :

- Conformité des rejets
- Maîtrise des nuisances olfactives
- Restauration du milieu naturel

Outre la volonté de s'inscrire durablement dans le paysage Mellois (ressenti négatif des populations en raison des odeurs), il est nécessaire de restaurer le milieu (la Légère) mais ce qui a amené les industriels à prendre cette décision d'un investissement aussi important, c'est l'obligation de respecter les normes pour les rejets et actuellement ce n'est pas le cas surtout en ce qui concerne l'azote.

Au niveau technique :

Les équipements odorants seront enlevés et remplacés par un équipement hyper performant qui séparera les liquides et les solides. Il n'y aura presque plus de matière en suspension envoyée dans le milieu naturel.

Il y aura une diminution des boues organiques présentes sur le site et la limitation des ouvrages de stockage.

Le traitement biologique se fera par aération prolongée.

Il s'agira d'une technologie d'ultrafiltration.

Il nous est affirmé que donner de l'oxygène transformera la vie des riverains.

Questionnement de CIMES concernant l'épandage des boues il nous est répondu qu'il y aura une filière de compostage hors période d'épandage. Le site de compostage sera en Vendée (entreprise Fertivendée).

Le stockage sera moindre par concentration des boues.

Par contre, il reste la grosse question pour l'épandage car il n'y a encore rien d'acté avec les agriculteurs.

Question d'un élu : Si les rejets seront de qualité, pourquoi ne seront-ils pas remis dans le circuit de l'usine ? (il avait été signalé à de nombreuses reprises le peu d'eau ce qui

était un problème reconnu)

Réponse : La possibilité a été étudiée mais pas vraiment possible en particulier en raison des coûts supplémentaires que cela engendrerait. 70% de l'eau est restituée dans la Légère.

Il faut noter que l'usine travaille avec l'Agence de l'eau.

Question de CIMES concernant l'assurance de la suppression des mauvaises odeurs.

Réponse : Ce qui sent très mauvais c'est la fermentation anaérobie et ce ne sera plus le cas. De plus, la station sera de plus grande capacité et sera modifiée, les éléments odorants seront enlevés.

L'investissement est très important, le coût est de 7 Millions d'euros. Suez a une obligation de résultat sinon il y aura des pénalités.

Demande de CIMES concernant le plus du projet par rapport à ceux des entreprises déjà consultées.

Réponse : La technologie est meilleure et elle prévoit une meilleure qualité des rejets (obligation réglementaire).

Suite à d'autres questionnements, il nous est répondu que :

- La station sera surdimensionnée et l'étude des sols a été faite pour les terrassements concluant qu'il n'y a aucun problème quant à la nature du terrain.
- Solvay reste en charge de la station d'épuration, il n'y aura donc pas une autre société créée (contrairement à ce qui avait été évoqué lors d'une précédente rencontre).

En ce qui concerne le planning :

2ème trimestre 2015 : démarrage de l'ingénierie

3ème trimestre 2015 : démarrage des travaux de terrassement

1er trimestre 2016 : fin du génie civil (gros oeuvre)

3ème trimestre 2016 : fin des travaux

4ème trimestre 2016 : réception définitive.

En conclusion, nous sommes vraiment satisfaits qu'enfin, les industriels s'attaquent réellement aux problèmes des odeurs et de qualité des rejets. Après de nombreux reports successifs quant à la prise en charge des nuisances olfactives et des dégradations de l'environnement, les travaux ayant pour but une réelle amélioration commencent enfin.

Cimes ne peut que s'en réjouir. Certes nous devons rester vigilants mais nous avons maintenant un réel espoir de pouvoir vivre bientôt dans un meilleur environnement.

Reste le problème de l'épandage qui semble ne pas avoir de solution à ce jour. C'est ce qui nous avait principalement conduit à déposer un avis défavorable à la construction d'une unité de méthanisation à proximité du site. En effet, les terres prévues pour l'épandage des boues des usines et de l'unité de méthanisation étaient les mêmes, ce qui n'est pas concevable, la superficie des terrains épandables n'étant plus suffisante.

Pour CIMES
Geneviève Paillaud